

LIGNES DIRECTRICES

La Fondation commémorative C. D. Howe, créée en 1962 dans le but de perpétuer la mémoire de l'honorable C. D. Howe, a financé pendant de nombreuses années un programme de bourses d'études en génie en son nom. En 2013, la Fondation crée le Fonds de dotation C. D. Howe, administré par l'Association des universités et collèges du Canada (aujourd'hui Universités Canada), afin de financer à long terme le programme national de Bourses d'études en génie.

Le Fonds de dotation C. D. Howe offre des bourses d'études à des étudiantes et étudiants inscrits à un programme de baccalauréat en génie dans une université canadienne.

Clarence Decatur Howe est né en 1886 à Waltham, au Massachusetts. En 1907, il déménage à Halifax, en Nouvelle-Écosse, et devient professeur de génie civil à la Dalhousie University. En 1913, alors que la nouvelle Commission des grains du Canada vient tout juste d'être créée à Fort William, en Ontario, il y est nommé ingénieur en chef. La même année, M. Howe obtient la citoyenneté canadienne. En 1916, il fonde la société C. D. Howe, dont le siège social se situe à Port Arthur, en Ontario. L'entreprise est rapidement reconnue sur la scène mondiale pour ses services de conception et de construction d'installations de manutention des grains. En 1935, M. Howe est élu député de la circonscription de Port Arthur, un poste qu'il occupera pendant près de 22 ans.

Il sera appelé à s'occuper d'importants portefeuilles au sein du gouvernement canadien. À titre de ministre des Transports (1935-1940), il réorganise la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, fonde les Lignes aériennes Trans-Canada (maintenant Air Canada) et la Société Radio-Canada. En tant que ministre des Munitions et des Approvisionnements (1940-1945), il met en place et dirige un important programme de production d'équipement et de matériel de guerre pour le Canada ses alliés. C'est en grande partie grâce au succès de ce programme que le Canada connaît ensuite une période d'après-guerre florissante grâce à son industrie solide. Après la guerre, en tant que ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements puis du Commerce, M. Howe joue un rôle majeur dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques contribuant à consolider la croissance économique du pays.

Au moment de sa mort en 1960, le *Toronto Star* affirme que « les legs monumentaux de M. Howe sont partout. Il fut le principal architecte du Canada industriel moderne, et l'un des plus grands Canadiens de tous les temps ». Au Québec, *La Presse* reconnaît qu'« un géant entre dans sa légende ». M. Howe est considéré comme l'un des plus grands ingénieurs du Canada.

Voici ce que vous devez savoir.

ÉTABLISSEMENTS RESPONSABLES DE LA NOMINATION

- Chaque établissement peut nommer jusqu'à deux candidates ou candidats pour l'obtention de la bourse.
- Les établissements peuvent mettre en place leur propre processus de sélection des personnes nommées.
- Les établissements sont tenus de fournir une copie de ces lignes directrices aux deux personnes qu'ils ont nommées, de même que les deux formulaires de recommandation et le formulaire de nomination pour chacune d'entre elles.

NOMBRE DE BOURSES D'ÉTUDES ET VALEUR/DURÉE DU FINANCEMENT

Deux (2) bourses d'études au baccalauréat en génie d'une valeur de 7 500 \$ CA chacune par année seront offertes pour une durée de trois (3) années consécutives, ou jusqu'à l'obtention d'un premier baccalauréat.

ADMISSIBILITÉ

Toute personne qui présente une demande doit satisfaire aux exigences suivantes :

- Détenir la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente au Canada;
- Entamer sa deuxième année d'un premier baccalauréat en génie en septembre 2024;
- Avoir terminé sa première année d'un programme offert par une faculté canadienne de génie et avoir l'intention de poursuivre ses études en génie*;
 - Les étudiantes et étudiants inscrits à temps plein à un programme coopératif en génie comportant un stage lors du deuxième trimestre de la première année d'études peuvent présenter une demande avant le début du quatrième trimestre du programme.
- Avoir fait l'objet d'une nomination par un établissement admissible;
- Avoir obtenu les meilleures notes de sa cohorte, telle que définie par l'établissement responsable de la nomination.

ÉTABLISSEMENTS ADMISSIBLES :

Les personnes qui fréquentent un établissement d'enseignement canadien ou un établissement affilié ayant le pouvoir de conférer des grades ou des diplômes (p. ex. une université) sont admissibles.

DOMAINE D'ÉTUDES ET EXIGENCES RELATIVES AU PROGRAMME

Les personnes qui présentent une demande doivent être inscrites à un baccalauréat en génie ou l'équivalent.

CONDITIONS ET RESTRICTIONS

Les titulaires d'une bourse qui ne répondent plus aux critères d'admissibilité au moment du renouvellement de leur bourse sont admissibles à recevoir à nouveau la bourse lors d'une année subséquente, si les critères sont à nouveau remplis.

PROCESSUS DE DEMANDE

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Les demandes doivent être soumises par l'entremise du portail en ligne au plus tard le 5 juin 2024, à 13 h (HE) au https://portal.scholarshippartners.ca/s_Login.jsp?&lang=2.

Pour accéder au programme de bourses d'études, il faut inscrire le code de l'entreprise suivant : 150CDH2024

Les demandes doivent être remplies et soumises par les candidates et candidats et non l'établissement responsable de leur nomination. Pour toute question, veuillez communiquer avec Partenaires en bourses d'études Canada (PBEC) au <https://spc.univcan.ca/>

DOCUMENTS JUSTIFICATIFS :

- Deux formulaires de recommandation ([scolaire](#) et [parascolaire](#)) rédigées par des personnes qui ne sont pas apparentées à la candidate ou au candidat;
- Un relevé de notes des deux derniers trimestres pour lesquels des notes sont disponibles;
- Une dissertation décrivant les activités parascolaires, bénévoles et au sein de la collectivité réalisées au cours des cinq dernières années;
- Le [formulaire de nomination](#) rempli et signé par l'établissement responsable de la nomination.

Des directives détaillées se trouvent sur le formulaire de demande. Seules les demandes complètes seront évaluées, et aucune demande de report de la date limite ne sera accordée.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les demandes sont évaluées en fonction du rendement scolaire, des activités bénévoles, communautaires et parascolaires, en accordant une attention particulière aux activités liées au génie, ainsi que du contenu et de la pertinence des lettres de recommandation.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Un comité formé de représentantes et représentants d'universités et de collèges canadiens choisis par PBEC sélectionne les titulaires de bourse. La Fondation commémorative C. D. Howe n'a aucun droit de regard sur le choix des titulaires. La décision du comité est irrévocable.

Les personnes ayant soumis une demande seront informées des résultats du processus de sélection par courriel.

DEMANDES RETENUES

Les personnes dont la demande est retenue recevront une notification de l'obtention d'une bourse d'études en août. Elles seront tenues de compléter le processus d'acceptation de la bourse d'études en ligne et de transmettre tous les documents requis, dont la preuve d'inscription à leur établissement d'enseignement.

VERSEMENT

Le versement de la bourse d'études sera effectué à la fin du processus d'acceptation de celle-ci et après l'examen de tous les documents justificatifs. Selon la méthode de paiement utilisée, la réception du versement peut prendre de six à huit semaines. Le montant de la bourse sera versé à l'établissement d'enseignement au nom du commanditaire du programme.

Il revient aux titulaires de veiller à ce que le paiement de leurs droits de scolarité soit effectué dans les délais prévus par leur établissement d'enseignement, peu importe la date de réception de la bourse d'études. Les établissements d'enseignement verseront le paiement aux titulaires selon les pratiques en vigueur.

Les communications se feront par l'entremise du portail. Les titulaires d'une bourse sont responsables d'informer PBEC de tout changement de leurs coordonnées en tenant leurs renseignements à jour sur le portail.

L'administration du programme de bourses d'études a été confiée à PBEC, une division d'Universités Canada. Universités Canada est associée à des entreprises de premier plan de presque tous les secteurs de l'économie grâce aux services de gestion et d'administration de plus de 140 programmes de bourses d'études qu'elle offre à des entreprises, à des organismes gouvernementaux et à des fondations privées de partout en Amérique du Nord. Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter le www.univcan.ca.

PARTENAIRES EN BOURSES D'ÉTUDES CANADA

Réf. : Programme National de bourses d'études
en génie du Fonds de dotation C. D. Howe

350, rue Albert, bureau 1710,
Ottawa (Ontario) K1R 1B1

Tél. : 613 563-1236

Sans frais : 1 844 567-1237

**Scholarship
Partners Canada.
Partenaires en bourses
d'études Canada.**

Courriel : bourses@univcan.ca